

Lettre aux adhérents

Édition spéciale Ille-et-Vilaine

N°794 : Juillet - Août - Septembre



Sommaire

1. Édito
2. PPL
3. SAGE Vilaine
4. Installation
5. Filières
6. Informations utiles
7. Vie du réseau
8. Fête de l'Agriculture



Adhérentes, adhérents,

Membre du Conseil d'Administration des Jeunes Agriculteurs d'Ille-et-Vilaine depuis maintenant plusieurs années, et installé en volailles sur la commune de Domagné, **j'ai à cœur de défendre le métier d'agriculteur.**

Que ce soit au travers de la promotion du métier, sa vulgarisation auprès des jeunes publics, la défense des futurs et jeunes installés ou la création de moments d'échange entre le grand public et les acteurs du secteur agricole, **les**

leviers sont nombreux pour redonner une image positive à ce métier si souvent dévalorisé.

Élu au sein du groupe installation, le renouvellement des générations en agriculture, ou RGA, constitue pour moi une priorité. Au travers d'évènements tels que les journées "Demain je..." , **nous arrivons à informer** de plus en plus de porteurs de projet **sur les enjeux de l'installation en agriculture.** Les interventions en classe permettent par ailleurs de **toucher les porteurs de projet** "à la source", de planter la graine pour la laisser germer dans l'esprit des étudiants en formation agricole ou générale. Et pour **accompagner** cette genèse, Jeunes Agriculteurs oeuvre également pour **la découverte du métier** "les pieds dans les bottes" **via** sa plateforme **Stage Agricole** dont l'objectif est de mettre en relation les jeunes en recherche de stage et les agriculteurs souhaitant transmettre leur métier. En parallèle, le **travail auprès des Communautés de Communes** est également essentiel. Depuis maintenant 7 ans, nous cherchons à favoriser l'installation des jeunes agriculteurs sur le territoire breillien en les accompagnant financièrement. Nous sommes fiers aujourd'hui de ce travail collaboratif **dont l'ensemble des bénéficiaires revient aux porteurs de projet.**

Communiquer positivement sur le métier auprès du grand public est également **une arme essentielle** pour faire connaître le métier, le vulgariser et susciter des vocations. Pour 2025, j'ai le plaisir de faire partie du Comité d'Organisation de **la Fête de l'Agriculture. Weekend festif à destination du grand public**, cet évènement convivial et familial de deux jours **a pour objectif de susciter les échanges entre les acteurs de la filière, novices et simples curieux.** Grâce à ses nombreuses animations, **plus de 20 000 personnes sont attendues** le temps d'un weekend, **de quoi mettre en lumière notre métier et notre territoire.** **Cette année, nous fêterons la 70ème édition de la Fête de l'Agriculture, les 23 et 24 août, à Val d'Izé.** **Nous comptons sur votre présence, en tant que bénévole ou visiteur, pour faire de cet évènement un moment inoubliable.**

- Lucien SOUVESTRE -

Agenda

Réunions bénévoles...

- **N°2** : jeudi 10 juillet, lieu à confirmer
- **Finale** : mardi 5 août, lieu à confirmer

Fête de l'Agriculture

- Samedi 23 août, 9h-2h, Val d'Izé
- Dimanche 24 août, 9h-19h, Val d'Izé

SPACE...

- **Salon** : du mar. 16 au jeu. 18 septembre, 9h-19h, Bruz
- **Soirée JA** : jeudi 18 septembre, Bruz

Terres de Jim

- 12, 13, 14 septembre, Vieux-Manoir



Ce document est imprimé par la MSA
Portes de Bretagne.

PPL DUPLOMB

La **PPL Contrainte**, aussi appelée **PPL DUPLOMB** ou encore **PPL Entrave**, est une proposition de loi qui émane de nos mobilisations de 2024 et qui vise à lever une partie de nos contraintes agricoles.

Suite à son passage en commission de développement durable les députés de cette commission ont cru bon de revenir sur des avancées capitales que proposait cette loi. Ces modifications étaient majoritairement portées par des députés de la NUPES, des Écologistes mais aussi des députés de la majorité, alors même que cette PPL avait été rédigée en suivant les promesses faites par le premier ministre Gabriel ATTAL. Cela a été perçu comme une trahison envers les agriculteurs suite à des mois de mobilisation et de travail. (Source : réseau JA- FNSEA)

C'est donc une loi vidée de son sens premier, celui d'améliorer nos conditions de travail et notre compétitivité, qui allait arriver devant l'Assemblée Nationale. Pire encore, les contraintes auraient même pu être plus fortes sur les ICPE, le CSP et la gestion de l'eau. Le passage en commission économique a permis d'atténuer un peu les effets de ces modifications mais pas suffisamment pour répondre véritablement à nos demandes.

C'est pourquoi nous avons appelé à mobiliser l'ensemble du réseau dans les départements, auprès des députés, mais aussi à Paris, devant l'Assemblée Nationale, du 26 au 28 mai (dates auxquelles le texte de loi était examiné à l'Assemblée) pour montrer à nos élus à quel point nous comptons sur ce projet de loi.

Seulement, après avoir tenté de bloquer ce projet lors de la commission du développement durable, les élus LFI et Écologistes ont ensuite voulu empêcher le processus législatif en déposant près de 2 500 amendements. Traiter ces amendements, durant les trois jours consacrés à l'examen du texte, aurait rendu les débats quasiment impossibles.

Restait alors une solution pour sauver cette proposition de loi, faire voter une motion de rejet pour que le texte puisse être examiné en Commission Mixte Paritaire (CMP)

C'est désormais chose faite. Le 26 mai, l'Assemblée Nationale a voté la motion de rejet repoussant alors le texte à la CMP qui devrait avoir lieu en juin.

On le voit, le processus législatif français est complexe et nous ne sommes pas arrivés au bout du travail sur ce projet de loi. Cependant, nous restons mobilisés et nous continuons de travailler conjointement avec vous sur le terrain, ceci afin d'interpeller vos députés en circonscription et nos instances nationales pour travailler au plus près de l'exécutif, là où les textes de loi peuvent se faire et se défaire au moindre manque de vigilance.

- Charles FOSSÉ -



SAGE Vilaine

Les élus des communes concernées par le SAGE Vilaine sont actuellement invités à se prononcer, favorablement, défavorablement ou avec réserve, sur la quinzaine de nouvelles règles étudiées pour être mise en place. L'une d'entre elles concerne le désherbage du maïs.

La consultation se poursuivra jusqu'à fin juillet, c'est pourquoi nous vous invitons à prendre contact avec les élus de vos territoires et à les rencontrer pour échanger autour de ce sujet.

- Florian DENAIS -



+5 cts d'€ / kg

de plus-value, pour les jeunes installés pendant les 5 premières années

PROagri
POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

L'offre c'est quoi?

Des aides pour la prise en charge de votre projet

Jusqu'à 50% de sur vos études économiques, environnementales, juridiques & fiscales, bâtiments.

Un appui total lors de votre installation

prêts à l'installation, prêts silo, mise en réseau, pack installation.



LE PARCOURS RÉUSSITE POUR VOTRE INSTALLATION

PACK INSTALLATION

Un accompagnement global pour **construire** et **consolider votre projet d'installation** en agriculture

L'ensemble de nos conseillers et experts se mobilise :



• **CONSTRUIRE UN PROJET SOLIDE** : étude globale d'installation



• **BÉNÉFICIER D'UNE AIDE À L'INSTALLATION** : dossier de demande d'aide et suivi



• **PROGRESSER EN COLLECTIF** : 4 jours de formation



• **FAIRE LE POINT ET SÉCURISER** : visite conseil 2 ans après l'installation

Réussir votre projet en alliant conseil individuel et dynamique collective

Pour + d'infos

Georges Durand :

06 87 76 70 51

Vincent Esnault :

06 87 76 70 23

Cooperl
GROUPEMENT D'ÉLEVEURS PORCS



www.bretagne.chambres-agriculture.fr

f t YouTube /ChambagriBzh

EUREDEN

18 500
ADHÉRENTS

8 500
COLLABORATEURS

50
DE PRODUCTIONS

218
MAGASINS



CERFRANCE | Agri
BROCELIANDE

Nous accompagnons les jeunes agriculteurs du territoire

Notre objectif est d'assurer :

- la réussite de votre projet dans sa dimension économique, environnementale, sociale et réglementaire sur le long terme
- la rentabilité et la pérennité de votre entreprise

02 23 48 60 60

www.cerfrance-broceldiande.fr



www.eureden.com

Installation

PASS JA

Au sein des Jeunes Agriculteurs d'Ille-et-Vilaine, **le groupe installation est plus motivé que jamais pour poursuivre et améliorer le travail des précédentes mandatures.**

La preuve en est au travers du **PASS JA**. Cette **aide** a pour but de donner un coup de pouce aux jeunes et **implique les Communautés de Communes dans l'installation des futurs agriculteurs** de leur territoire.

Depuis 2018, année de lancement du projet "PASS JA", **certaines Communauté de Communes se sont très vite impliquées**, sans contrainte supplémentaire marquante pour les jeunes. À l'inverse, **d'autres Communautés de Communes n'ont pas souhaité contribuer au projet**, ce dernier ayant une ambition trop faible sur les enjeux environnementaux. La filière Agriculture Biologique occupe une place centrale dans les préoccupations de ces Communautés de Communes, mettant de côté la filière conventionnelle, chose inacceptable pour JA qui se bat pour toute les formes d'agriculture, bio ou non.



Aujourd'hui, grâce à la motivation du groupe installation, le dialogue a pu être renoué avec ces dernières. Il semblerait même que des conventions PASS JA puissent voir le jour.

Depuis, plusieurs conventions ont été reconduites, sans changement majeur sur les critères d'éligibilité. En parallèle, **certaines Communautés de Communes ont voulu**, à notre plus grand étonnement, **relever l'aide de base et instaurer une bonification** supplémentaire. Initialement à destination de la filière biologique, ces bonifications ont pu être ouvertes à l'agriculture conventionnelle, la filière biologique rencontrant des difficultés et attirant moins.

JA est un syndicat qui va de l'avant. Cela ne serait pas possible sans vous qui agissez au plus proche de vos élus locaux au travers de vos structures locales JA.

- Cyrille HERBERT -
Co-président JA 35

Filières

Porc

Depuis le début de l'année, **les volumes de laitons et porcelets de 25 kg ne trouvent pas preneur**. Cela entraîne inévitablement une baisse de leur prix. **Concernant le porc, son prix est stable** depuis cet hiver **alors que les beaux jours tirent la consommation de grillades vers le haut**. Depuis le dernier trimestre, production et consommation restent stables.

À l'échelle européenne, le marché français est en dessous des cours européens de référence (Allemagne, Espagne). Nombre de producteurs bretons commence à exporter leur production, notamment vers l'Espagne.

En parallèle, **les prix des céréales et des tourteaux** (soja, colza...) sont souvent un facteur clé dans le coût de production des porcs. En 2025, si les prix **restent élevés**, cela pourrait impacter les marges des producteurs.

Enfin, **l'augmentation des coûts énergétiques**, en particulier l'électricité et le gaz, **pourraient par ailleurs avoir un impact direct sur les coûts d'élevage**, notamment au niveau des bâtiments d'élevage, gourmands en énergie pour maintenir des températures et conditions optimales.

- Aymeric L'OUAPRE -

Lait

Au niveau de la production laitière, le premier semestre 2025 reste assez stable, que ce soit au niveau des prix ou au niveau des volumes livrés.

Le prix des 1 000L se maintient à un bon niveau grâce aux formules de prix. Ces dernières prennent en compte le prix du lait allemand, toujours plus haut que le lait français, mais aussi le cours du beurre/poudre qui reste à des prix records au niveau du marché mondial.

En parallèle, la production de lait devrait rester à un bon niveau jusqu'à la fin de l'année, les marchés étant porteurs. Par ailleurs, l'augmentation du volume de lait produit par UTH est bien réelle grâce, notamment, à l'automatisation des matériels d'élevage (robot de traite).

Avec des prix du lait qui se maintiennent à un niveau élevé, sans pour autant oublier qu'ils s'associent à une hausse des charges continue, les installations des jeunes restent plus cohérentes avec un risque financier réduit et une sérénité pour les jeunes installés.

- Corentin CHEVILLARD -

Informations utiles

Dégâts

Chers adhérents,

Nous souhaitons attirer votre attention sur l'importance de **déclarer systématiquement tous les dégâts de gibier constatés sur vos parcelles.**

En effet, la **déclaration régulière** de ces dommages **est la condition essentielle pour maintenir la possibilité de régulation**, obtenir les quotas de tir nécessaires et appuyer nos demandes auprès de l'administration. **Sans déclaration de dégâts, l'administration considère qu'il n'y a pas de problème.**

À ce titre, un **arrêté de dérogation pour la destruction du Choucas des tours** a été signé le 9 mai dernier. Il est **valable jusqu'au 30 septembre 2025.**

Pour intervenir légalement sur vos parcelles, voici les **démarches obligatoires** :

- **Télécharger l'application de déclaration de dégâts** développée par la Chambre d'Agriculture ;
- **Faire une demande d'autorisation**, au moins 24h avant l'intervention, via le lien suivant : <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/demande-autorisation-destruction-choucas-ille-et-vilaine-2025> ;
- **Déclarer votre compte-rendu** dans un délai de 48h après l'intervention, toujours via le même lien.

Votre mobilisation est cruciale pour défendre nos cultures et maintenir ces outils de régulation !

1 **Télécharger** l'application «Signaler Dégâts Faune Sauvage»

2 **Créer un compte**

3 **Prendre une photo**

4 **Localiser** votre position (Activer le GPS)

5 **Renseigner** les informations

6 **Signaler !**

Accédez gratuitement à l'application

Disponible sur Google play

Disponible sur App Store

Il est également possible de signaler les dégâts sur internet www.esod.chambres-agriculture.fr/signalement

SVA

Seau Rozé



Capacité de chargement
+ 35 %

Nouveau Lely Vector Next

Capacité de travail
+ 10%

Plus Puissant, Plus Connecté, Plus Polyvalent

Contactez le Lely Center
Bain de Bretagne 02 23 31 22 26



Plus d'informations sur notre site lely.com

COMICES 2025

Retrouvez nous cet été !



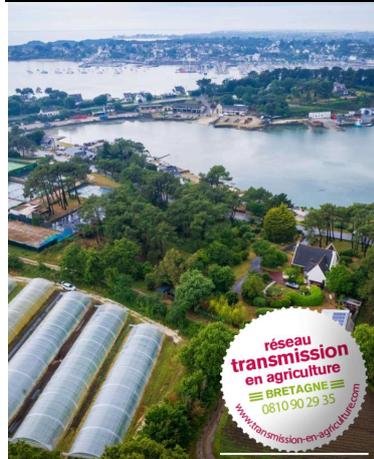
EILYPS

Suivez-nous sur

02 99 606 706

eilyps.fr

serviceclient@eilyps.fr



réseau
transmission
en agriculture
BRETAGNE
0810 90 29 35
www.transmission-en-agriculture.com

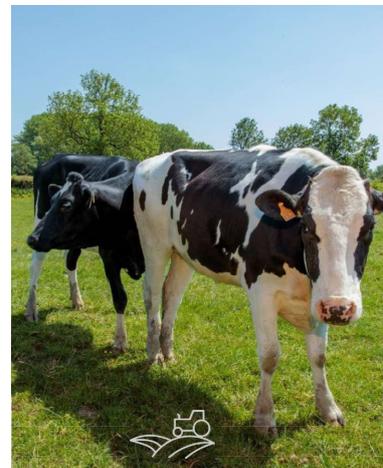
La Safer Bretagne
contribue au
renouvellement
des générations
en Agriculture



2025

116 installations, dont:
77 installations aidées
72 hors cadre familial
48 en bio

2128 ha
A destination de l'installation



Vos contacts:

Ghislaine PAIN :	02 23 48 28 36
Justine DAY :	02 23 48 28 35
Morgane DAYOT :	02 23 48 28 37
Baptiste GESTE :	02 23 48 28 32
Blandine LE CORRE :	02 23 48 28 33
Gaël LUCAS :	02 23 48 28 34



Vie du réseau

Congrès

Le Congrès national des Jeunes Agriculteurs s'est tenu cette année à Auch, dans le département du Gers, du 03 au 05 juin.

Après un départ matinal à 4h30, notre délégation a rejoint Nantes vers 6h pour retrouver l'ensemble des représentants bretons, à l'exception de nos collègues du Finistère, déjà en route pour le Gers. L'arrivée à Auch a eu lieu aux alentours de 13h, juste à temps pour un déjeuner convivial qui a précédé le lancement des travaux du Congrès.

Le mardi après-midi a débuté par la présentation des comptes de Jeunes Agriculteurs national, assurée par Jimmy GUÉRIN, trésorier national et élu JA 35. Cette intervention a été suivie d'un discours de Pierrick HOREL, président des JA national.

En fin de journée, dans une ambiance chaleureuse, nous avons pu échanger avec les représentants d'autres départements sur diverses problématiques agricoles, non évoquées en séance plénière. Cette soirée s'est poursuivie autour d'un repas composé de produits régionaux.

Les travaux ont repris dès 9h, le mercredi matin, avec les débats sur le Rapport d'Orientation dont le thème portait cette année sur « Remettre l'agriculture au cœur des structures coopératives et mutualistes ». Les échanges, parfois vifs mais toujours constructifs, ont permis de mettre en lumière les différentes réalités régionales. Grâce à la volonté de dialogue et à l'engagement de chacun, un consensus a pu être trouvé sur l'ensemble des amendements proposés. Le Rapport d'Orientation a été adopté à l'unanimité en fin de journée, marquant un temps fort de ce Congrès.

Cette validation a été suivie de l'ouverture officielle du Congrès, en présence de Pierrick HOREL et Philippe DUPOUY, président du département du Gers. La soirée de gala a été marquée par la présence de Annie GENEVARD, Ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire, que nous avons pu rencontrer.



Le lendemain, nous avons assisté à une table ronde en présence de Agnès PANNIER-RUNACHER, Ministre de la Transition Écologique, Isabelle DESCLOZEUX, directrice des projets alimentaires de territoires de Sodexo, Yves MADRE, président du think tank Farm Europe, et Philippe DUPOUY. Cette table ronde a été suivie du discours de clôture de ce Congrès mémorable. Ont pris la parole à cette occasion : Guillaume FAUQUE, président des JA du Gers, Arnaud ROUSSEAU, président de la FNSEA, Pierrick HOREL ainsi que Annie GENEVARD.

Nous tenons à adresser nos plus sincères remerciements aux Jeunes Agriculteurs du Gers pour l'organisation exemplaire de ce Congrès, placé sous le signe de la convivialité, de la rigueur et de l'engagement syndical.

Rendez-vous l'année prochaine pour le prochain Congrès national qui se tiendra à Bourg-en-Bresse, dans le département de l'Ain.



- Romain MASSON -

23 & 24 Août 2025

70^{ÈME} FÊTE DE *L'Agriculture*

Val d'Izé



Fête de l'Agriculture

Tic tac, tic tac ... la 70^{ème} édition de la Fête de l'Agriculture approche à grand pas !

Nous aurons le plaisir de vous accueillir au lieu-dit « Les Nachardais », sur la commune de Val d'Izé, les 23 et 24 août prochains.

Cette fête se prépare depuis septembre 2024 avec les Jeunes Agriculteurs des structures locales du Pays de Vitré et de Châteaubourg, ainsi que des administrateurs et salariés JA 35.

La Fête de l'Agriculture 2025, en quelques mots, c'est :

- Un traditionnel Moiss'Batt show ;
- Un concours de bovins ;
- Des animations pour les plus petits (mini-ferme, petit train, jeux...) ;
- Notre fameux "Intervilles" (pour cela à toi de constituer une équipe de 8 personnes "famille/amis/collègues") ;
- Des baptêmes d'hélicoptère ;
- Une soirée festive avec concert ;

Et d'autres surprises que l'on garde bien au chaud !!

Pour que cette 70^{ème} édition de la Fête de l'Agriculture soit une réussite, nous avons besoin de bénévoles. Après une première réunion le 05 juin, à Val d'Izé, rendez-vous le 10 juillet pour une deuxième réunion de présentation de la fête et de ses missions de bénévolat. Les inscriptions sont déjà ouvertes (voir QR code), alors ne tardez pas ! 🍷

- Hélène MOREAU et Aurélie JEHANNIN -

SCAN ME

